

---

**COMPTE RENDU** DE L'ATELIER DU 9 DÉCEMBRE 2022 (OIDP)

# PARTICIPATION ET PRÉCARITÉ

PRÉSENTATION ET ÉCHANGES

---

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ PAR



# INTRODUCTION

## CADRE DE LA RENCONTRE

En partenariat avec **la Ville de Marseille**, **l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne** a réuni, à deux reprises des praticien.ne.s de la participation dans sur les questions de précarité et participation, Après un premier échange, pour **la journée de la démocratie** le 15 septembre 2022, une deuxième rencontre était ainsi proposée le 9 décembre 2022 dans le cadre des rencontres de l'OIDP à Grenoble.

**Après des premiers échanges sur les modalités de participation des personnes en situation de précarité dans les dispositifs de concertation et de débat public, ce deuxième temps abordait les questionnements de l'animation des espaces de concertation spécifiques, les sujets de concertation et le droit de suite de ces dispositifs.**

Dans le détails les échanges ont donc portés sur les questions suivantes :

- Comment recruter des personnes en situation de précarité et comment les mobiliser dans la durée ?
- Sur quels sujets les consulter ? Comment créer de l'intérêt ?
- Comment rendre des comptes sur les suites données, et assurer une courroie de transmission auprès des publics précaires, au-delà des participant.e.s ?

## DÉROULÉ DU WEBINAIRE

### 1 TEMPS INTRODUCTIF :



Introduction par Monsieur David Prothais, co-président de l'Institut de la concertation et de la Participation Citoyenne, apport du cadre théorique



Mot d'accueil par Monsieur Théo Challande Névolet, adjoint au Maire en charge de la Démocratie Locale, de la Lutte contre les Discriminations, de la promotion des budgets participatifs et du service civique



Présentation du déroulé et des intervenant.e.s par Madame Louise Jean-Albert, chargée de mission à l'ICPC.

### 2 PITCHS ET RETOURS D'EXPÉRIENCES :

Introduction aux retours d'expériences des intervenant.e.s. Présentation des deux dispositifs et des questionnements qu'ils permettent d'aborder.

### 3 TEMPS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES ET D'EXPÉRIENCES

Échanges avec la salle sur les expériences participatives pouvant apporter des éléments de réponses aux questions proposées en "fil rouge".

## LES SUJETS ET INTERVENANTES



Démarche participative sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire par Mathilde Gorza du Conseil national de l'alimentation



Convention Citoyenne pour l'Occitanie par Laurène Streiff de la Région Occitanie



Assemblée Citoyenne du futur par Jean-Charles Lardic de la Ville de Marseille

# LES PRÉSENTATIONS EN BREF

	DÉMARCHE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DU CNA	CONVENTION CITOYENNE POUR L'OCCITANIE	ASSEMBLÉE DU FUTUR DE LA VILLE DE MARSEILLE (intentions)
SUJET	“Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ?”	“Dans le cadre des grands domaines d'intervention du Conseil Régional, quelles sont vos attentes et les mesures concrètes que vous préconisez pour améliorer la vie des habitants de l'Occitanie, dans le contexte actuel et pour préparer l'avenir ?”	Politiques publiques modes de vie du futur
INTENTION	Elaboration d'un “avis du CNA”, avec un “groupe de concertation” pour le remettre aux ministères de rattachement et les rendre publics	“Propositions concrètes pour une région plus solidaire, plus durable et plus forte économiquement”.	“ Donner non seulement la parole mais une capacité d'agir à ceux qui sont exclus ou qui se sentent exclus des dispositifs de participation citoyenne et en particulier des plus démunis. “
DÉMARCHE ET OUTILLAGE	Deux dispositifs complémentaires ont été déployés ; des <a href="#">débats autoportés</a> et un panel citoyen. Une synthèse des 67 débats autoportés à été présentée au panel citoyen.	Élaboration d'avis sur “les sujets de leur choix, dans le cadre des compétences régionales”. Échanges libres. “Leurs débats ont été enrichis par des réflexions et apports externes, notamment par des rencontres d'agents régionaux et de personnalités extérieures.”	/

<p><b>RECRUTEMENT DU PANEL</b></p>	<p>Pour le panel citoyen, l'objectif était de "rassembler un groupe de personnes dans des conditions dites idéales de délibération pour produire un avis". Ont été recruté.e.s "8 personnes tirées au sort puis recrutées sur des critères de diversité" et "10 personnes en situation de précarité (retraité, étudiant, personne avec/sans enfant, famille monoparentale, etc..").</p>	<p>100 personnes avec une <u>grande diversité</u>, variété des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition géographique et type d'habitat,</li> <li>- Catégorie socio-professionnelles,</li> <li>- Répartition des genres,</li> <li>- Répartition par tranche d'âge</li> <li>- Attention particulière à l'intégration de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes en précarité économique: ( Personnes au RSA, Retraité.e.s avec faibles revenus, Etudiant.e.s.)</li> <li>- Personnes ne disposant pas de congés payés ; (Agriculteur.rice.s, Auto-entrepreneur.se.s)</li> <li>- Personnes en situation de handicap et accueil de l'aide de vie,</li> </ul> </li> </ul> <p>La région a joué un rôle de médiation entre les citoyen.ne.s du panel et leur employeur.se pour faciliter la participation.</p>	<p>"Sortir des processus de désignation/candidature/ notabilisation classiques (cf Conseils de développement) et recourir à des recrutement aléatoires visant la diversité"</p> <p>Passage du recrutement par les associations du territoire.</p>
<p><b>REMUNERATION</b></p>	<p>/</p>	<p>Indemnités journalières de l'ordre de 80 euros brut par jour (indemnité de session des jurés d'assises) + prise en charge des repas/hébergement et transports.</p> <p>Enveloppe financière pour de la garde d'enfants, aide à personnes (agé.e.s notamment), garde animaux;</p>	<p>Indemniser tous les membres</p>
<p><b>DURÉE</b></p>	<p>Les panelistes de sont réunis "à Paris sur 2 fois 3 jours durant la dernière semaine de mars et la première semaine d'avril 2022"</p>	<p>"Deux sessions de trois journées au mois de septembre 2020, puis une journée conclusive début octobre."</p>	<p>Mandat d'une année</p>

SUITE

Un [document de réponse](#) a été adressé aux participantes et participants de la démarche et un événement de restitution a été organisé le 9 novembre permettant d'échanger sur la manière dont ont été étudiées et prises en compte les propositions citoyennes. Une [autoévaluation](#) a également été produite.

L'avis citoyen a ensuite été rendu public et l'ensemble des habitant.e.s a été invité à prendre part aux travaux et a donné son avis sur les sujets qui réunissaient la convention citoyenne pour l'Occitanie.

Un comité de suivi installé en janvier 2021 intégrait 15 membres de la CCO.

/

